

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



15033535

**Tribunal de Commerce de Mons et de Charleroi
Division de Charleroi, entré le**

19 FEV. 2015
Greffe

N° d'entreprise : 0500666389

Dénomination

(en entier) : **NINE ELEVEN CONSULT**

Forme juridique : **SOCIETE COMMERCIALE SOUS FORME DE SOCIETE PRIVEE A
RESPONSABILITE LIMITEE**

Siège : rue des Vignes, 73 à 6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL

Objet de l'acte : **MODIFICATION DES STATUTS**

Aux termes d'un acte reçu par le notaire Alain BEYENS, notaire de résidence à Sambreville, le six février deux mil quinze, en cours d'enregistrement, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la SPRL NINE ELEVEN CONSULT, ayant son siège social à 6110 Montigny-le-Tilleul, rue des Vignes, 73, laquelle a pris les résolutions suivantes :

Première Résolution : Changement de dénomination

L'assemblée a décidé d'adopter la nouvelle dénomination suivante «T.G. SERVICES» et ce à dater du six février deux mil quinze;

Deuxième Résolution : Transfert du siège social

L'assemblée a décidé de transférer le siège social de la société à 7120 Vellereille-lez-Brayaux, rue Ruvrouëlle, 9, et ce à dater du six février deux mil quinze.

Troisième Résolution : Démission du gérant

L'assemblée a pris acte de la démission de Madame BRISMEE Valérie, de son mandat de gérante et a accepté cette démission.

Quatrième Résolution : Nomination d'un nouveau gérant – cession de parts

L'assemblée a décidé de nommer un nouveau gérant non statutaire, qui a accepté:

Monsieur NANNI Antonio, né à Trazegnies, le quatre mars mil neuf cent cinquante-sept (numéro national : 57.03.04-137-88), domicilié à 7120 Vellereille-les-Brayaux, rue Ruvrouëlle, 9.

Son mandat a pris effet à dater du six février deux mil quinze et a été attribué pour une durée indéterminée.

Conformément aux statuts, le gérant peut à lui seul accomplir tous les actes d'administration et représenter la société.

Il est nommé jusqu'à révocation et peut engager valablement la société sans limitation de sommes.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/03/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réserve
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

Son mandat est exercé gratuitement.

Pour extrait analytique, signé Alain Beyens, Notaire, déposé en même temps une expédition de l'acte.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/03/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature